

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des NATURIALES qui se tiendra le

MARDI 28 JANVIER 2025 à 18h

Maison de la Tour (en face de l'église)

Après la partie légale de notre AG nous finaliserons les projets d'activité pour l'année 2025 et partagerons un repas.

En vue de délibérer sur l'ordre du jour ci-après, nous vous adressons toutes les pièces nécessaires en pages jointes : Compte rendu de l'AG 2024 tenue le 23 janvier 2024, Feuille Présence/Pouvoir/Réservation. Les rapports moral et financiers seront communiqués en séance. Vous pouvez appeler le Trésorier (06 07 44 47 55) si vous souhaitez avoir les documents comptables avant l'AG. Les personnes désirant rejoindre l'équipe du CA doivent se faire connaître à la Présidente (06 80 88 62 51) dès que possible. Les adhérents qui ne peuvent pas participer doivent donner leur pouvoir à un autre adhérent.

ORDRE DU JOUR :

01. Ouverture de l'Assemblée Ordinaire Annuelle par la Présidente de l'association.
02. Désignation du secrétaire de séance de l'Assemblée et du scrutateur.
03. Vote pour l'approbation du Compte Rendu de l'AG précédente.
04. Vote pour l'approbation du Rapport financier du trésorier.
05. Vote pour l'approbation du Budget prévisionnel pour l'exercice 2025.
06. Vote pour l'approbation du Rapport moral de la présidente.
07. Election des membres qui se présentent ou se représentent au Comité d'Administration.
Le nouveau CA constitué, désignera les membres du bureau.
08. Présentation courte par ceux qui ont participé en 2024 et débats sur l'agenda proposé ainsi que sur les différents points de fonctionnement :

Site, Blog, Jeu-concours photo, PLUS, Mardi du Jardin An Mil, Métropole/Sagyc, Troc-Truc, Voyage, Journée « Rendez-vous aux jardins », Journées du patrimoine, Naturiales d'Automne, autres initiatives et participation.

Les questions diverses particulières devront être adressées aux Naturiales au plus tard une semaine avant l'AG soit avant le lundi 20 janvier 2025 afin qu'une réponse puisse être apportée.